

Périgord Noir Rénov'
Nouveau service public gratuit,
porté par votre Communauté de communes,
pour la rénovation de l'habitat
en Périgord Noir

Un seul numéro de téléphone : 05 53 45 44 62
du lundi au vendredi de 9h à 13h

L'ensemble des propriétaires d'un logement privé individuel, d'une copropriété ou d'un bâtiment professionnel situé en Périgord Noir peut bénéficier dès à présent et sans conditions de ressources de cet accompagnement.

La Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, en partenariat avec 5 communautés de communes du Périgord Noir, crée un service public pour la rénovation de l'habitat à destination de ses habitants :

UNE PLATEFORME DONNANT ACCÈS A UN SERVICE GRATUIT

Cette plateforme sert de porte d'entrée à toutes les demandes en matière d'amélioration de l'habitat sur le territoire de la Communauté de communes. Les administrés pourront échanger et rencontrer des conseillers techniques qui seront susceptibles de leur dispenser un conseil personnalisé à chaque étape de leurs projets :

- Un premier niveau d'information si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser vos factures de chauffage,
- Une analyse des devis si vous avez besoin d'aide pour les comparer,
- Une évaluation énergétique de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer,
- Une étude des aides financières pour connaître toutes les possibilités de primes ou financements pour votre projet.

À VENIR : LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES ET TRÈS MODESTES

Dès le second semestre 2022, une Opération de Revitalisation de Territoire avec un volet « Habitat privé » viendra compléter le service créé pour permettre de renforcer l'accompagnement des ménages aux revenus modestes et très modestes (seuils ANAH). Cet accompagnement se portera sur la réalisation de travaux de rénovation énergétique mais aussi d'autres travaux plus conséquents d'amélioration et d'adaptation du logement à l'autonomie des séniors.

Dans ce cadre, la Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, les communes volontaires, le Conseil départemental de la Dordogne, s'engageront financièrement pour abonder les aides nationales et apporter des primes spécifiques.

N'hésitez pas à diffuser l'information au tour de vous !



avec



**Nouveau service public
pour la rénovation de
l'Habitat en Périgord Noir**

Périgord Noir Renov'

**Conseils techniques
Aides financières
Accompagnement des projets**

05 53 45 44 62

De 9h à 13h du lundi au vendredi



Date édition : 3 février 2022



Un seul numéro de téléphone : 05 53 45 44 62

du lundi au vendredi de 9h à 13h

L'ensemble des propriétaires d'un logement privé individuel, d'une copropriété ou d'un bâtiment professionnel situé en Périgord Noir peut bénéficier dès à présent et sans conditions de ressources de cet accompagnement.

La Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, en partenariat avec 5 communautés de communes du Périgord Noir, crée un service public pour la rénovation de l'habitat à destination de ses habitants :

UNE PLATEFORME DONNANT ACCÈS A UN SERVICE GRATUIT

Cette plateforme sert de porte d'entrée à toutes les demandes en matière d'amélioration de l'habitat sur le territoire de la Communauté de communes. Les administrés pourront échanger et rencontrer des conseillers techniques qui seront susceptibles de leur dispenser un conseil personnalisé à chaque étape de leurs projets :

1. Un premier niveau d'information si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser vos factures de chauffage,
2. Une analyse des devis si vous avez besoin d'aide pour les comparer,
3. Une évaluation énergétique de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer,
4. Une étude des aides financières pour connaître toutes les possibilités de primes ou financements pour votre projet.



À VENIR : LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES ET TRES MODESTES

Dès le second semestre 2022, une Opération de Revitalisation de Territoire avec un volet « Habitat privé » viendra compléter le service créé pour permettre de renforcer l'accompagnement des ménages aux revenus modestes et très modestes (seuils ANAH). Cet accompagnement se portera sur la réalisation de travaux de rénovation énergétique mais aussi d'autres travaux plus conséquents d'amélioration et d'adaptation du logement à l'autonomie des séniors.

Dans ce cadre, la Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, les communes volontaires, le Conseil départemental de la Dordogne, s'engageront financièrement pour abonder les aides nationales et apporter des primes spécifiques.

N'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous !